



**Résidence de création de BD
au centre de simulation en santé du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
(Pays de la Loire, 49)**

**Appel à candidature
Date limite d'envoi des candidatures : 24 mai 2017**

Grâce au soutien du Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC des Pays de la Loire) et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire dans le cadre du programme Culture et Santé en Pays de la Loire, L'association Entr'Art, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Angers et l'Université d'Angers (UA) lancent un appel à candidature pour une résidence de création pour un auteur-illustrateur de bandes dessinées au sein du centre de simulation en santé du CHU Angers.

Le CHU d'Angers porte depuis 2005 un projet culturel à destination des personnes hospitalisées, de leurs proches en visite, et des équipes hospitalières. Ce projet se décline sous différentes formes (interventions auprès des patients, résidences d'artistes, expositions et commandes artistiques). Dans ce contexte, une bibliothèque est également ouverte à tous, animée par une professionnelle. Après 10 ans d'expérience en résidences de création arts visuels, le CHU d'Angers propose pour la première fois une résidence de création en BD. La résidence n'est pas proposée dans un service de soin mais dans un lieu où le patient est « simulé » tout en restant au cœur de tous les échanges.

Le centre de simulation en santé au sein du CHU d'Angers

Au même titre que pour le secteur de l'aviation ou de l'armée, la simulation est un concept pédagogique de plus en plus intégré dans les programmes de formation en santé (initiale ou continue). Le CHU d'Angers est l'un des premiers CHU à s'être engagé dans cette démarche.

Équipé de mannequins/robots simulateurs de patients, de matériels de haute technologie, et animé par des professionnels, le Centre de simulation en Santé du CHU et de l'université d'Angers reconstruit des situations de soins, afin de permettre un apprentissage par l'action (simulation de bloc opératoire, de salle d'accouchement, de bureau de consultation...).

Le centre de simulation accueille chaque année un millier d'étudiants médecins, sages-femmes et paramédicaux en formation initiale et plus de 400 professionnels dans le cadre de la formation continue.

Le projet de résidence

Objectifs :

- Croiser les regards entre professionnels de santé, étudiants et auteur de BD à partir de l'expérience d'un centre de simulation en santé.
- Permettre aux professionnels et futurs professionnels de santé dans leur lieu de travail de découvrir un processus de création par des rencontres avec un artiste, et son univers graphique.
- Ouvrir un lieu de santé dans une perspective d'art citoyen pour que l'œuvre inspirée de cette expérience revienne à la cité, au grand public.

Conditions d'accueil en résidence

La durée de la résidence est de 2 mois (30 jours), entre octobre et décembre 2017.

L'auteur accueilli bénéficiera :

- d'une bourse de création de 4000 euros (rémunération en droits d'auteur, y compris toutes cotisations ou charges applicables, à savoir notamment CSG, RDS...)
- de la mise à disposition gratuite d'un logement situé à Angers
- de la mise à disposition d'un espace de travail au sein du centre de simulation composé d'une pièce avec un bureau
- d'une possibilité d'accès au self du CHU pour les repas du midi (prise en charge par le CHU d'Angers)

Restent à la charge de l'auteur :

- ses déplacements
- ses communications

Activités de l'auteur en résidence

Le temps de résidence sera partagé entre création et médiation ; un minimum de 80% du temps sera consacré à la création. Parallèlement au temps de résidence, des rencontres avec l'auteur seront organisées en librairie et bibliothèques (du CHU, de la ville d'Angers, de l'université), d'autres actions pourront être proposées en concertation avec l'artiste accueilli pour faire connaître son univers aux usagers du centre de simulation. Ces interventions et animations seront regroupées sur des temps définis en concertation avec l'auteur, soit au maximum 20 % du temps de résidence de l'auteur.

En partenariat avec l'Université d'Angers, il sera proposé au résident, sur un temps et un budget spécifiques distincts, d'animer un atelier de création BD en direction des étudiants dans le cadre de la carte Culture UA et une Unité d'Enseignement Libre (UEL), en collaboration avec la direction de la culture et des initiatives de l'Université d'Angers.

Valorisation de la résidence

La communication autour du projet sera sous la responsabilité du CHU et sera définie dans la convention signée entre le lauréat de la résidence, l'association Entr'Art, l'université d'Angers et le CHU d'Angers.

En partenariat avec l'Université d'Angers, et dans le cadre d'une convention et d'un budget spécifiques, il est proposé que le lauréat de la résidence fasse l'objet d'une exposition à la Bibliothèque Universitaire d'Angers [lieu et dates seront définis en concertation avec l'auteur accueilli pour l'année 2018].

Les partenaires

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

L'association Entr'Art

L'Université d'Angers

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de Loire au titre du programme « culture et santé en Pays de la Loire »

La librairie angevine Au Repaire des Héros

La Bibliothèque Municipale d'Angers

Conditions d'accès à la résidence

L'appel à projet est ouvert à tous les auteurs-illustrateurs francophones de bandes dessinées ayant déjà publié en langue française au moins un album avec contrat d'édition.

Rétro-planning de la résidence

- Date limite d'envoi des candidatures : 24 mai 2017
- Examen des candidatures par le comité de pilotage : début juin 2017
- Rencontre avec l'auteur au centre de simulation en santé à Angers : 27 juin 2017
- Dates de la résidence : entre octobre et décembre 2017

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Lettre de candidature
- Note d'intention
- C.V. et bibliographie
- Toute pièce permettant de prouver que le candidat est en règle avec ses obligations fiscales et sociales (pour la sécurité sociale : numéro d'ordre à l'Agessa ou autre ou équivalent étranger, pour les obligations fiscales : n° de SIRET ou équivalent étranger ou toute autre pièce prouvant que le candidat est en règle avec ses obligations fiscales)
- Si possible un ou deux ouvrages pour découvrir l'univers (version papier ou numérique)

Le dossier de candidature devra être adressé en un exemplaire papier, accompagné d'une version numérique de l'ensemble du dossier.

L'association Entr'Art et le CHU d'Angers s'engagent à retourner à ceux qui en feront la demande les pièces constitutives du dossier de candidature déposé.

Convention

La résidence fera l'objet d'un conventionnement entre l'association Entr'Art, le CHU d'Angers, l'Université d'Angers et l'auteur pour encadrer les engagements de chacun et les modalités de déroulement du projet.

Contacts

L'accueil de l'auteur et la coordination des différents partenaires seront assurés par la bibliothèque au sein du service culturel du CHU d'Angers.

La bibliothèque du CHU pourra répondre à toute question concernant la résidence :

Bouloton Valeria - bibliotheque@chu-angers.fr - 02.41.35.32.80

Pour découvrir le service culturel du CHU d'Angers :

<https://www.chu-angers.fr/le-chu-angers/nos-demarches/culture-et-sante/>

Facebook CHU Angers culture

Site de la bibliothèque du CHU d'Angers : <http://bibli.chu-angers.fr>

Pour découvrir le centre de simulation en santé du CHU d'Angers :

Une visite du centre de simulation peut être proposée aux candidats intéressés.

<https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-medical/formation-en-sante-par-la-simulation/>

<http://cesar49.wordpress.com/>

Pour découvrir la Direction de la culture de l'Université d'Angers :

<http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/culture.html>

Facebook culture UA

Le dossier de candidature est à envoyer à :

Bibliothèque du CHU d'Angers
Attn. Valeria Bouloton
CHU ANGERS
4, boulevard Larrey
49933 Angers Cedex 9

Date limite d'envoi des candidatures (cachet de la poste) : 24 mai 2017

ANNEXE 1 : Présentation du lieu de résidence

Le Centre de Simulation en Santé au sein du CHU d'Angers

La simulation en santé : jamais la première fois sur le patient

Si en Amérique du Nord la simulation est quasi inhérente à la formation en santé, en France cette pratique est plus récente. Le CHU d'Angers, pionnier dans ce domaine a quant à lui créé un centre de simulation en réanimation et anesthésie en 2008.

La simulation est un moyen pédagogique d'amélioration des compétences techniques et comportementales dans un environnement sécurisé sans aucun risque pour le patient.

Elle correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels.

Le centre dispose de mannequins haute-fidélité qui permettent de simuler une prise en charge globale. Les faux patients sont dirigés à distance par les formateurs qui ont, au préalable, imaginé un scénario complet. Depuis une régie et grâce à un matériel informatique de pointe, les formateurs provoquent diverses réactions réalistes chez le mannequin. Ils conduisent ainsi les personnes en formation à adapter leurs gestes et comportements pour assurer la suite de la prise en charge.



Une expertise reconnue sur le plan national

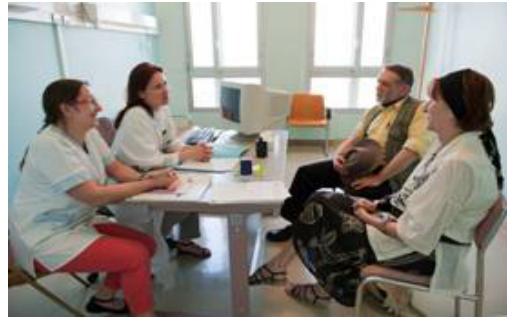
L'expertise angevine sur la simulation, impulsée dès 2008 est reconnue sur le plan national. En 2011, la Haute autorité de santé a confié au Professeur Jean-Claude Granry, à l'origine du centre de simulation, et au Docteur Marie-Christine Moll, une mission majeure : établir à l'échelle nationale et internationale un état des lieux des pratiques de simulation dans le secteur de la santé. Ces deux angevins sont désormais les référents, en France, sur les bonnes pratiques dans ce domaine.

Équipements du centre de simulation :

- 5 salles de simulation modulables équipées pour retransmission audio vidéo (bloc opératoire, déchocage, réanimation, bureau médical, réanimation néonatal, salle d'accouchement)
- 2 salles de débriefing
- 5 mannequins haute fidélité (adulte, nourrisson, nouveau-né, accouchement)
- 3 mannequins moyenne fidélité (adulte, enfant, nourrisson)

Principales formations proposées :

- Formation des formateurs
- Gestion de risque en anesthésie réanimation
- Réanimation pédiatrique
- Néonatalogie - Réseau naissance
- Annonce en cancérologie



Comment se déroule une séance de simulation haute fidélité ?

Les participants sont placés dans des situations médicales recréées durant lesquelles ils pourront aborder une multitude de cas cliniques proches de la réalité. Les séances sont basées sur des scénarios adaptés au niveau des participants et aux objectifs pédagogiques de la formation. Un débriefing systématique et immédiat des séances haute fidélité est ensuite effectué par des formateurs. Un système de retransmission audio vidéo permet de revenir sur les points importants du scénario. Les séances se déroulent sous la responsabilité de nos formateurs médicaux et paramédicaux diplômés en simulation.

Aujourd'hui le Centre de simulation c'est :

- 3411 passages de stagiaires / an - Ces stagiaires sont tous issus du monde de la santé.
- 132 sessions de simulation haute-fidélité / an et 160 sessions de simulation procédurales.
- Lors de ces sessions, les stagiaires travaillent en équipes pluriprofessionnelles.
- Les formateurs sont des soignants ou qualitatifs du CHU d'Angers.
- 18 comédiens participent aux formations pour des rôles de patients et proches.

Résidence BD au Centre de simulation du CHU - partenariat avec la Direction de la Culture de l'Université d'Angers

Parallèlement à l'accueil en résidence d'un auteur de BD au Centre de simulation du CHU d'Angers, d'octobre à décembre 2017, la Direction de la Culture des Initiatives et de la communication de l'Université d'Angers (la DCI) propose à l'auteur invité trois actions susceptibles de valoriser son travail et son temps de résidence, au travers la création d'une Unité d'Enseignement Libre, d'un atelier de pratique artistique et d'une exposition éventuelle de planches ou dessins.

- **Création d'une Unité d'Enseignement Libre (UEL)**

Une UEL est une unité d'Enseignement libre qui est obligatoire pour le cursus Licence (L1, L2, L3). Non disciplinaire, elle est destinée à apporter des enseignements d'ouverture aux étudiants. Chacune des 4 UEL que les étudiants ont à choisir dans leur parcours équivaut à 2 ECTS. Les UEL sont organisées pour un volume horaire de 16h, généralement le jeudi après-midi.

Pour le premier semestre de l'année universitaire 2016/2017, l'UEL sera animée par l'auteur BD en résidence au Centre de simulation et liée à l'univers de la BD (contenu, maquette à définir).

Groupe 20 étudiants maxi, 16h d'intervention

Inscription pédagogique web du 15 au 25 septembre 2017

- **Mise en place d'un atelier BD dans le cadre de la Carte Culture UA**

La carte Culture UA initiée il y a quatre ans, gratuite et à destination de tous les étudiants de l'université d'Angers, permet un accès privilégié à plusieurs types d'événements et de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique encadrés par des professionnels.

Inscrit dans l'offre de la Carte Culture UA, l'auteur pourra animer un atelier BD.

Durée (2h ou 3h), fréquence (1 séance ou 2), contenu (scénariser, dessiner, coloriser...) à définir avec l'artiste.

Groupe de 12 étudiants maxi

- **Exposition envisageable à l'Espace Culturel de l'université d'Angers**

A travers sa politique culturelle, l'université d'Angers soutient la création contemporaine par une programmation annuelle d'expositions dans la Galerie 5 et des expos photos dans la Galerie Dityvon. Un troisième lieu est destiné à valoriser les initiatives étudiantes ou les projets pédagogiques : le forum de l'Espace culturel. Chaque exposition y dure minimum trois semaines. Si l'auteur accueilli souhaite rendre compte de son travail en résidence (expo de planches, dessins etc), ce lieu lui serait réservé sur un des créneaux de l'année (sauf janvier). Par ailleurs, l'existence de deux BU, sur le campus St Serge et de Belle-Beille, riches en terme de collections BD peut constituer un atout dans cette aventure.